

Note informative

L'enseignant, sa formation et l'entrée dans la carrière

L'enseignant, sa formation et l'entrée dans la carrière

De février à juin, l'UFAPEC a organisé une réflexion globale sur la profession d'enseignant. Cette réflexion nourrie par différents acteurs de l'école (parents, professeurs, directions, représentation syndicale) a abordé les grandes questions posées aujourd'hui par la fonction. Il s'agissait pour l'UFAPEC d'aborder d'abord la formation initiale des enseignants et d'évaluer si elle répond aux défis de notre société. Puis nous nous sommes penchés sur la place des enseignants dans le milieu du travail et au sein de la société (valorisation, image, recrutement) mais aussi sur les conséquences du malaise constaté (pénurie, absentéisme, DPPR, mobilité...) Ensuite nous avons réfléchi à l'accompagnement pédagogique, aux évaluations, au tutorat et à la formation continuée. Enfin nous nous sommes demandé quelle est la spécificité de leur travail face à des publics diversifiés (multiculturalisme et mixité sociale), quel équilibre entre éducation et instruction et, bien évidemment, quelle est la place de la communication avec les parents.

La formation initiale

Actuellement la formation initiale d'un enseignant se réalise soit en 3 ans en haute école (niveau bac), soit en 5 ans à l'université (niveau master). En haute école, l'apprentissage des disciplines se fait en parallèle avec l'apprentissage de l'enseignement de ces disciplines et une expérience de la pratique sur le terrain. En troisième année, les étudiants font 11 semaines de stages pratiques. À l'université, le cursus est soit de 3 ans de bac pour acquérir la maîtrise des disciplines, suivis d'un master en didactique de 2 ans ; soit de 4 ans de disciplines, puis d'une année de pédagogie et de stages pratiques.

Le problème majeur est celui de la formation initiale des enseignants formés en Haute Ecole. En effet, le choix de ces formations courtes est souvent un deuxième choix et l'étudiant qui entame le cursus a tenté avant autre chose l'université. Cela pose question, puisque la déception d'un premier échec dans les études supérieures vient entacher l'entrée dans le parcours de formation. De plus, le programme est lourd et les étudiants ont parfois peu de temps pour intégrer l'ensemble des cours reçus. En 20 ans, le nombre d'heures de cours est passé de 700 à 860.

Parmi les difficultés rencontrées par les étudiants en Haute Ecole et par les jeunes diplômés, il y a tout d'abord la maîtrise de la langue française, pourtant absolument nécessaire au métier. Il conviendrait dès lors que l'accent soit porté sur cette maîtrise indispensable.

Une autre difficulté se fait jour dans la différence entre la formation reçue et la réalité de terrain. Les étudiants reçoivent trop peu de cours leur permettant d'approcher positivement la réalité des élèves qu'ils rencontrent. Ils ne sont pas assez au fait des capacités des enfants en fonction des âges, ils ne sont pas à l'aise face aux difficultés d'apprentissage ou d'ordre psychologique. Ils manquent souvent de connaissances de base en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. De plus, il leur manque également la capacité à appréhender la dimension institutionnelle, sociologique, relationnelle, multiculturelle des milieux dans lesquels ils vont enseigner et, dans le cadre de l'enseignement différencié, ignorent le concret de la vie de leurs élèves.

Enfin, les étudiants ne sont pas formés à détecter et à accompagner les enfants qui présentent des troubles d'apprentissage, comme, par exemple, la dyslexie.

Le lien entre la formation initiale et la formation continuée des enseignants constitue une autre difficulté. En effet, peu d'enseignants se forment en dehors des deux jours prévus par an par manque de temps. Or deux jours, ce n'est déjà pas suffisant pour approfondir les questions rencontrées et, de plus, ces journées de formation ne sont parfois pas gérées de façon professionnelle.

Dans tous les milieux, la réflexion est engagée pour faire passer ces formations en haute école de 3 à 5 ans. Le ministre Marcourt a initié une large évaluation de ces parcours et chacun y va de ses propositions.

Quelles que soient les décisions prises, l'UFAPEC souhaite que la formation initiale des enseignants réponde aux difficultés énoncées :

- que les étudiants acquièrent une maîtrise approfondie de la langue française ;
- que les étudiants soient formés à une analyse juste du milieu qu'ils rencontrent et que des stages dans des écoles à encadrement différencié ou de l'enseignement spécialisé soient inscrits obligatoirement dans leur cursus ;
- que la formation initiale et la formation continuée forment un tout et soient réfléchies de manière complémentaire ;
- enfin, que les étudiants soient formés à l'accompagnement des élèves « dys ».

L'entrée dans la carrière

Dans les 5 premières années, 40 à 45 % des enseignants auront quitté leur école pour s'orienter vers d'autres métiers. Ces chiffres interpellent ! S'ils expliquent en partie la pénurie actuelle, ils disent aussi la difficulté qu'éprouvent les enseignants lors de leur entrée dans la carrière. Tout est en effet à faire : préparer ses cours et les donner ; gérer les questions de dynamique de groupe et de discipline dans les classes ; affronter parfois une certaine solitude ; trouver ses marques dans les écoles successives, l'entrée dans la carrière signifiant souvent des contrats d'intérim et donc plusieurs écoles à découvrir.

Pour faire face à ces difficultés, l'accompagnement, le tutorat ou le mentorat (peu importe comment on le nomme !) par un enseignant expérimenté est une solution bénéfique. Si au départ, l'enseignant entrant dans la carrière arrive à peine à donner son cours, il arrivera au fil de temps à maîtriser son métier et à un juste équilibre entre toutes les composantes de la fonction. Pour arriver à cet équilibre, l'accompagnement est indispensable. Il permet de se rassurer sur ce qui se passe dans la classe. Il permet d'éviter les pièges et de dépasser les difficultés rencontrées. Là où cet accompagnement est mis en place, on constate une moindre défection. Toutefois, aujourd'hui, cet accompagnement se fait de manière volontaire et en plus de la charge reçue.

Il conviendrait pourtant que cet accompagnement soit généralisé et inscrit dans la charge horaire, tant de l'enseignant qui entre dans la carrière que de l'enseignant expérimenté qui accompagnera son collègue.

À côté de cette mesure, dans l'enseignement secondaire, il est indispensable de prévoir dans l'horaire des réunions de coordination régulières entre les enseignants.

De plus, compte tenu des difficultés observées pour remplacer les enseignants absents ou en formation, il faut appliquer un système de remplacement plus rapide afin d'éviter que les élèves ne soient obligés d'intégrer d'autres classes ou qu'ils soient privés de cours. Dans de trop nombreuses écoles, des élèves n'ont pas cours faute d'enseignant pour remplacer celui qui est malade.

Ensuite, afin de permettre aux directions de mieux assurer leur rôle d'encadrement, de soutien et de coordination des enseignants, il faut alléger les charges administratives et matérielles des directions d'écoles.

L'UFAPEC demande enfin que des nouvelles réformes ne soient pas promulguées avant d'avoir été mûrement réfléchies de manière à ne plus engendrer une insécurité dans le chef des enseignants et des directions.

Pour toute question/contact presse :
Pierre-Paul Boulanger, Président
0473/67.39.97
pierre-paul.boulanger@ufapec.be

Siège administratif : Av. des Combattants, 24 – 1340 Ottignies
Tél. : 010/42.00.50 - Fax : 010/42.00.59.
Siège social : Rue Belliard, 23 A - 1040 Bruxelles
info@ufapec.be www.ufapec.be